

SÉANCE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Lieu : Salle de conférence de la Maison Pulliérane – La Vuachère

Date et heure de la séance : 21.09.2022 – 19h30

Date et heure de la prochaine séance :

01.03.2023 – 19h30

PARTICIANTS [Prénom Nom]	FONCTION	PRÉSENCE [Présent ; Excusé]
Jean-Marc Chevallaz (JMC)	Président du Conseil d'établissement, représentant du quart-politiques, conseiller Municipal à Pully, membre du Bureau de l'Entente	Présent
Sandrine Rainotte (SR)	Vice-présidente du Conseil d'établissement, représentante du quart-politiques, conseillère Municipale à Belmont-sur-Lausanne, membre du Bureau de l'Entente	Excusée
Arielle Martin (AM)	Représentante du quart-politiques, conseillère Municipale à Paudex, présidente du Bureau de l'Entente	Présente
Philippe Jacot (PJ)	Représentant du quart-école, Directeur de l'Etablissement scolaire primaire de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne	Présent
Sébastien Fague (SF)	Représentant du quart-école, Directeur de l'Etablissement scolaire secondaire de Pully	Présent
Evelyne Abbet (EA)	Représentante du quart-école, Déléguée PSPS à l'Etablissement scolaire primaire PPB	Présente
Leandro Cagnazzo (LC)	Représentant du quart-parents	Présent
Tânia Gazzola (TG)	Représentante du quart-parents	Excusée
Isabelle Delacrétaç (ID)	Représentante du quart-parents	Présente
Sandra Gillard (SG)	Représentante du quart-civils	Présente
Nathalie Mayr (NM)	Représentante du quart-civils, Directrice de structure au sein de la Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse	Excusée
Caroline Jeangros et Stéphanie Prognis (CJ et SP)	Représentantes d'un poste du quart-civils, pédiatres à Pully	Excusées
Sabrina De Grandis (SDG)	Secrétaire du Conseil d'Etablissement, secrétaire-assistante à la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique	Excusée
Alain Delaloye (AD)	Chef de service de la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique	Présent, invité
Benjamin Posse (BP)	Responsable du secteur administration scolaire et parascolaire communale	Présent, invité
Guillaume Bungener (GB)	Employé du secteur administration scolaire et parascolaire communale	Présent, invité

Yassin Nour (YN) et Catherine Maliev (CM)	Enseignants à l'établissement secondaire de Pully, responsables des délégués de classe	Présents, invités
Trois élèves du secondaire, anonymes car mineurs (DELS)	Représentants des délégués de classe	Présents, invités

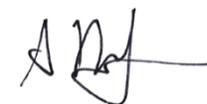
RESP.	DOMAINE	SUJET	DONNÉE [Suspens ; Décision ; Info]	DÉLAI [jj.mm.aaaa]	QUI	FAIT [X]
JMC	Ouverture de séance	JMC souhaite la bienvenue aux membres du CET pour cette deuxième séance de la législature 2021-2026.	Info	-	-	-
SG	Approbation du PV de la séance du 15.06.2022	SG demande une correction orthographique concernant son nom de famille. La correction sera apportée sur le procès-verbal ainsi que sur le site internet. Elle a également constaté que des documents finalisés devaient être envoyés aux membres et elle souhaite en prendre connaissance. Le procès-verbal est adopté avec corrections.	Correction	30.11.2022	SDG	x
DELS, YN, CM, AD, SF	Accueil des délégués	Les représentants des délégués (2 élèves de 11p3 et 1 élève de 10p6) sont accompagnés par deux enseignants. Aucun représentant de 9 ^{ème} année n'est présent car ces délégués ont été élus très récemment et n'ont que peu d'éléments à partager. Un tableau (annexe 1) compile les échanges avec les délégués. AD entend les remarques et leur confirme que malgré les moyens et budgets limités, pratiquement tous ces points font l'objet de réflexion pour amélioration. Plusieurs alternatives sont évoquées et émergent. SF regrette que l'ajout de tables extérieures entraînent du littering, AD annonce que la réouverture d'Espace Jeunes permettra aux équipes d'agir auprès des jeunes en prévention de ces comportements.	Info	-	-	-
JMC	Fin de mandat SR	JMC annonce que M. Damien Cuhe succèdera à Mme Rainotte lors de la prochaine séance.	Info	-	-	-
Quart-parents	Séances des parents	Point de situation sur l'organisation des séances de présentation du quart-parents auprès des parents de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne (trois soirées organisées) La FAQ du CET disponible depuis le site de l'établissement secondaire ne fonctionne pas.	Info	31.12.2022	ES Pully	-

RESP.	DOMAINE	SUJET	DONNÉE [Suspens ; Décision ; Info]	DÉLAI [jj.mm.aaaa]	QUI	FAIT [X]
ID, LC, PJ, SF	Tour de table – quart-parents	ID demande pourquoi le bus scolaire de Belmont ne prend pas les enfants qui habitent le centre. La réponse est que le Canton fixe une limite à 2.5km de distance entre domicile et école pour l'organisation d'un transport scolaire, les communes sont libres d'être plus généreuses ou non. ID mentionne l'exposition « Public Eye », SF lui répond que celle-ci a déjà été proposée par la Green Team du secondaire. Toutefois, il est préférable que seule l'exposition soit installée et qu'il n'y ait pas de recours à un intervenant car les écoles sont un terrain neutre. LC demande quels sont les directives des écoles relatives aux sorties scolaires lorsqu'un élève est différent. Sont-elles annulées ? PJ et SF lui répondent que chaque enseignant est responsable de sa classe, la sortie dépend de l'aide (enseignant spécialisé ou assistant à l'intégration) pouvant être mise à disposition pour l'activité.	Info	-	-	-
PJ	Tour de table – quart-professionnels	Emission « ABE » sur la chaîne RTS le 20.09.22 sur le phénomène « Puff bar, fléau des préaux ». Ce sont des cigarettes électroniques jetables aromatisées. C'est une réalité qui touche les élèves de la 7 ^{ème} à la 11 ^{ème} année (soit de 11 à 15 ans). Les établissements collaborent pour trouver des solutions, malheureusement l'odeur de ces produits sont pratiquement indétectables après quelques minutes. Cette année est marquée par « EDUNUM » soit une formation sur l'éducation numérique pour les enseignants qui nécessite la fermeture des classes un mercredi. De même, une formation sur le nouveau programme mathématique a lieu cette année. Au total, ce sont 40 classes qui sont touchées simultanément et dans le canton, les élèves doivent donc être mis en congé car les remplacements ne sont pas possibles. Un service de garde est mis en place. PJ annonce son départ à la retraite le 30.11.2022, il souhaite laisser un établissement en bon état de marche et a choisi cette date car la charge de travail est plus modérée. Il a eu beaucoup de plaisir à exercer le métier de Directeur. La personne qui lui succédera n'a pas encore été choisie, une conférence extraordinaire des maîtres aura lieu le 30.11.2022 et il espère pouvoir annoncer le nom de cette personne à ce moment.	Info	-	-	-
SF, PJ	Tour de table – quart-civils	Quid des élèves a besoins particuliers au secondaire ? Entre le primaire et le secondaire, certains de ces élèves sont redirigés dans le privé mais une majorité continue son cursus dans un établissement public. De très belles réussites sont d'ailleurs constatées.	Info	-	-	-
AM, JMC	Tour de table – quart-politiques	AM annonce que Paudex participe à la Fête des Vendanges avec Lutry. JMC informe le CET que de nouvelles informations sur l'extension du collège Principal seront données lors de la prochaine séance-	Info	-	-	-

RESP.	DOMAINE	SUJET	DONNÉE [Suspens ; Décision ; Info]	DÉLAI [jj.mm.aaaa]	QUI	FAIT [X]
ID, PJ, SG	Divers – horaires scolaires	<p>Pourquoi les élèves de Belmont commencent à 7h40 ? La question concerne de nombreux parents et elle n'est pas présente dans la FAQ. ID demande s'il serait envisageable que les élèves commencent après 8h30.</p> <p>PJ lui répond que cela n'est malheureusement pas possible au vu du nombre de périodes d'enseignement qui doivent être dispensées par jour (RLEO). Le début de la journée à 7h40 à toutefois été décidé par Belmont en fonction de l'organisation des transports scolaires.</p> <p>Pour Pully, le début de l'école pourrait quant à lui être modifié dans le futur mais cela dépend de la disponibilité des salles spéciales (gym. par exemple) SG a entendu dire que tous les camps de ski avaient été annulés car le chalet des Mosses est en travaux. Cette information est infirmée car tous les camps ont été maintenus et déplacés à Château-d'Oex.</p> <p>ID demande si le procès-verbal peut être envoyé plus rapidement. JMC lui répond que le délai dépend des disponibilités dans le service, le délai reste donc de 4 à 6 semaines.</p>	Info	-	-	-
TOUS	Agenda	La prochaine séance aura lieu le mercredi 1 ^{er} mars 2023 à 19h30. Les délégués des classes primaires seront invités à cette séance.	Info	-	-	-



J.-M. Chevallaz
Le président



A. Delaloye
Chef de service